

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 14 (1876)
Heft: 46

Artikel: Le cas de l'Angleterre : (fable)
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-183921>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

vatsés. Clliâo fémallès que pliorâvont, coumeinciront à fêrè lo signo dè la crâi, à sè mettrè à dzé-nâo et à priyî fermo. Tiabot, lo bon, que n'avâi jamé z'âo z'u r'étâ âo prédzo du sa premièrè coumenion, fut bin tant émochenâ assebin que vollie fêrè tot coumeint clliâo gaupès; mâ Macaca que ramâvè, lo ve et cein l'épouâirà. Adon se met à lâi boeilâ: « Tâtse-vâi dè tè câisi, tsancro dè gogan; se lo bon Dieu savâi que t'és ice, ne sariâ dza ti fotus! »

Un brave citoyen de St-Sulpice, en joyeuse humeur, s'arrête soudain devant la vitrine d'un marchand de volailles, et, se laissant séduire à la vue d'une oie, il se dit à part lui: *Se y'atsetâvo cein po regalâ mé dzeins demeindze?*... Puis il franchit le seuil et s'adresse à madame: « Combien cet oiseau déplumé? »... Avant d'en fixer le prix la dame lui fait apprécier le poids et les formes rondellettes de la pièce de volaille, qu'il se décide à acheter, non sans avoir quelque peu marchandé.

— Mais ce n'est pas tout, madame, comment faut-il ça préparer..... c'est la première fois qu'on s'accorde ça chez nous; mettez-me voir ça par écrit, s'il vous plaît, pour ma femme.

— A votre service.

Et saisissant une feuille de papier, la dame écrit: « Mettez la bête dans la rôtissoire en y ajoutant du sel et passablement d'eau; arrosez souvent et, quand elle sera à moitié cuite, remplissez-la de chataignes, etc., etc. »

Notre paysan met soigneusement le billet dans sa poche, et, l'oie dans son panier, puis, content de son acquisition, va boire un verre au Café Central, à l'ombre des lauriers qui ombragent le trottoir. Mais pendant qu'il trinque avec un ami, un gros chien de boucher s'empare de l'oie et se sauve à toutes jambes dans la direction du pneumatique. Notre homme, tout déconcerté, court après le laron, qui disparaît bientôt dans les côtes de Montbenon. Sans espoir de rentrer en possession de son oie, le pauvre homme se livre à d'énergiques imprécations. Enfin il se résigne en s'écriant: *Va pi tzerravoute, mais te n'aré pas lo beliet que dit coumaint faut la couaire!*

La réunion générale de la *Société vaudoise des Beaux-arts*, fixée au mercredi 15 courant, nous paraît vouloir offrir cette année un attrait tout particulier, et nous ne saurions qu'engager ses nombreux membres à profiter de cette occasion pour se retrouver quelques instants ensemble et s'occuper des intérêts d'une société fort intéressante au fond, mais qui jusqu'ici n'a pas encore acquis toute la vie, l'influence et le développement dont elle est susceptible. Le site de Montreux, même à cette saison, la jovialité de ses habitants, l'accueil cordial qu'ils préparent, le banquet, toujours si gai, une exposition fort bien organisée et qui comptera des œuvres d'art d'un grand mérite, voilà qui est suffi-

sant, nous semble-t-il, pour attirer beaucoup de monde à cette charmante fête et en assurer la réussite.

Certaines *pratiques superstitieuses* s'observent encore de nos jours dans des cas de maladies ou d'accidents et paraissent avoir une origine très ancienne. Dans chaque village se trouve une personne qui sait une prière pour arrêter le sang, l'atrophie, etc. Ces prières, qui rappellent les incantations des druides, ont sans doute été christianisées dans le courant des siècles et se transmettent de père en fils par la tradition. La prière suivante est prononcée contre l'atrophie, nommée vulgairement *décroit*. On nomme d'abord la personne malade par son nom de baptême et de famille, puis on dit à voix basse: « Décret qui décroît, je prie Dieu qu'il décroisse, aussi véritablement que la lune décroît, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. » Ensuite on fait trois fois le signe de la croix; on répète trois fois la prière et on récite trois fois l'oraison dominicale. Ces prières achevées, on frotte alors le membre atrophié avec une graisse composée d'huile d'olive, de térébenthine, de miel, de cire, de saindoux et de sel, substances que l'on fait fondre ensemble et que l'on mélange avec de l'eau de vie et du blanc d'œuf.

La cérémonie n'a lieu qu'à la lune décroissante, et la prière n'est efficace que si elle n'est un mystère pour le malade.

Décidément, il y a des gens qui ont la maladie du calembourg, témoin ces lignes qui viennent de nous être adressées:

« La mesure qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 1877 est donc le litre. Ah! combien il nous sera pénible d'oublier nos *quartettes*, nos *picholletes*, nos *demi-pots*; mais il n'y a pas à se regimber devant cette terrible mesure que l'on peut appeler à juste titre le *Chasse-pot*. Sans-nom, Turc, Bachi-Bouzouk, voilà donc le chasse-pot ton plus mortel ennemi. L'eusse-tu cru? » A. G.

Trouvé dans une feuille d'annonces: « On offre à vendre une marmite et une horloge de la Forêt-Noire frappant les demies et les quarts avec son couvercle. » G.

Le cas de l'Angleterre.

(FABLE)

L'Angleterre ayant chanté
 Tout l'été,
 Se trouva fort dépourvue
 Quand la guerre fut venue,
 Pas le plus petit troupié
 A pouvoir mettre sur pied.
 Elle alla crier famine
 Chez la France sa voisine,
 La priant de lui prêter
 Ses soldats pour les poster

Au détroit de Dardanelle :
 — Je vous paierai, lui dit-elle,
 Votre service amical. —
 En papier oriental.
 La France est peu belliqueuse,
 Ce ne n'est plus là son défaut :
 — Me secouriez-vous tantôt,
 Dit-elle à cette emprunteuse ?
 — Le pouvais-je ? Après Sedan
 Je dormais, ne vous déplaie.
 — Vous dormiez, j'en suis fort aise.
 Eh bien, ronflez maintenant !

(Renaissance).

Le *Petit Marseillais* donne de curieux renseignements sur les maîtres d'école en France, avant 1789. « A cette époque, dit ce journal, c'est aux communes qu'appartenait la nomination des maîtres d'école. La réunion où avait lieu l'élection se tenait ordinairement le dimanche, après la messe ou les vêpres. Elle était convoquée par le chef de la municipalité. Les habitants étaient prévenus la veille et personne ne pouvait y manquer sous peine d'amende.

On se réunissait d'habitude sur la place voisine de l'église, sous un des arbres plantés par les soins de Sully, pour abriter les réunions populaires, et dont il existe encore quelques rares spécimens. Les votants étaient convoqués au son de la cloche.

C'était d'ordinaire le juge du lieu qui présidait, et le procès-verbal était dressé par un officier public dont la présence était nécessaire.

Les pères de famille avaient une influence prépondérante pour le choix du maître appelé à donner l'instruction à leurs enfants.

Comment ce maître était-il choisi ? Tout ce que nous savons, c'est que, dans les provinces du Midi, les candidats devaient passer un examen connu sous le nom de *dispute des écoles*, devant un jury composé des habitants les plus éclairés.

Quelquefois le fils succédait au père. On cite une paroisse où les fonctions de maître d'école se sont perpétuées dans la même famille de 1672 à 1799.

Souvent le maître d'école venait d'une localité voisine moins importante, mais où il avait fait ses preuves. En tout cas, le choix devait être ratifié quelquefois par le seigneur du lieu et toujours par l'autorité épiscopale.

Toutes les dépenses de l'instruction primaire tombaient à la charge des habitants de la commune, accablés déjà de beaucoup d'autres impôts. C'était le paysan qui, de ses deniers, construisait ou réparait la maison d'école et payait le maître.

Outre des émoluments fixes, dont le montant était prélevé sur les habitants, les maîtres d'écoles recevaient une rétribution scolaire acquittée par les parents et conforme au degré d'instruction donné à leurs enfants.

En 1719, l'élève payait 3 sous par mois pour apprendre à lire, 3 sous pour lire au latin, 3 sous pour lire au latin et au français, 7 1/3 sous pour apprendre l'écriture et le calcul.

Le maître d'école était en même temps chargé des fonctions de sacristain et de chantre. Il sonnait l'*Angelus* et les offices, remontait l'horloge, sonnait les cloches en cas d'orage, au risque d'attirer le tonnerre, etc., etc. Et comme les pauvres villageois ne pouvaient pas toujours acquitter la taxe à laquelle ils étaient assujettis, les maîtres d'école étaient souvent obligés de se livrer à un métier manuel, et l'on comptait parmi eux des tonneliers, des couvreurs, des charrons, etc. L'un, menuisier de son état, rabotait en faisant épeler ses élèves ; l'autre, fossoyeur ou garde-champêtre, fermait l'école quand il fallait mettre en terre un paroissien défunt ou poursuivre des délinquants.

La maison d'école était un logis qui ne se distinguait en rien des autres habitations. Elle était étroite, mal éclairée ;

80 enfants y étaient quelquefois réunis ; la plupart écrivaient debout.

Un nouveau journal, la *Musique*, raconte une plaisante anecdote dont le poète Glatigny fut le héros :

Un jour, Glatigny passait devant le théâtre des Batignolles. Il aperçoit sur l'affiche le nom de Filochard, un ancien camarade. Il demande son ami.

— Il est en scène, Monsieur.

— Qu'est-ce qu'il joue ?

— Une pièce de Scribe.

— Oh ! alors, je n'ai pas besoin de me gêner.

Et le voilà qui pousse les deux battants de la porte, s'élance sur la scène, et dans les bras de Filochard.

Celui-ci est d'abord stupéfait ; puis, reconnaissant Glatigny, il lui saute au cou et l'étreint...

— Comment ! c'est toi. Mais par quel hasard ?

— Mon vieux, je passais par là ; je me dis : Ce pauvre Filochard, il faut que j'aie lui serrer la pince, et me voilà.

— Ah ! c'est gentil !

— Mais, dis donc, fait tout à coup le poète, tu travailles ? je te dérange ?

— Mais non, je t'assure.

— Si, si ! tu travailles, je me sauve.

— Mais reste donc.

— Non, non, le travail avant tout. Dis donc, avant de nous quitter, si nous y allions du petit couplet de facture ?

Et tous deux de s'avancer vers la rampe, et, posant une main sur le cœur :

— Ah ! quel plaisir de se revoir !

— Ah ! quel plaisir de me revoir !

— J'en avais caressé l'espoir !

— Il en a caressé l'espoir !

Et là-dessus, Glatigny sort majestueusement de scène, aux applaudissements frénétiques de la salle.

Théâtre de Lausanne.

La représentation de jeudi a entretenu la gaieté dans la salle, du commencement à la fin, par trois jolies pièces. *La Poule et ses Poussins* nous a fait assister à des situations quelquefois fort comiques. C'est l'histoire d'un jeune ménage sans cesse dérangé dans sa vie intime par les obsessions d'une belle-mère qui ne peut supporter l'idée de se séparer de sa fille, et qui met son gendre au désespoir. Le rôle de ce personnage importun a été rendu avec un réel talent par Mme Cramer. M. Bulot et Mme Leblanc se sont fait souvent applaudir, et à juste titre. Le fond de la pièce a soulevé des critiques, cela va sans dire : quand serons-nous contents ?... Lorsqu'on nous annonce quelque bonne pièce déjà ancienne, on se plaint de n'avoir rien de nouveau. Si l'on nous donne du nouveau, on le trouve trop leste. Le moyen de sortir de là !...

En attendant cette solution, nous engageons nos lecteurs à assister demain à la représentation d'un drame fort émouvant.

LES PIRATES DE LA SAVANE

suivi d'un joli vaudeville

PORTES & PLACARDS

On commencera à 7 heures précises.

Nous apprenons avec plaisir que M. Lemercier de Neuveville, dont la première représentation de ses *Puppazi* a eu tant de succès, en donnera une seconde lundi, à 8 heures du soir, dans la salle des concerts du Casino-Théâtre.

La livraison de novembre de la *Bibliothèque universelle et Revue suisse*, paraissant à Lausanne, contient les articles suivants :

I. Explorations récentes au Portugal, par M. Auguste Glardon. — II. L'historien national de la Bohême. — François Palacky, par M. Louis Leger. (Deuxième et dernière partie.) — III. La mort : mort réelle et mort apparente, par M. le Dr Kappeler. — IV. Alexandre Vinet, par M. Ed. Tallichet. (Troisième et dernière partie.) — V. Un combat pour l'existence. — Récit de M. Thomas Aldrich. — VI. Le petit chaperon rouge. — Nouvelle, de Miss Thackeray. (Deuxième et dernière partie.) — VII. Chronique parisienne. — VIII. Chronique italienne. — IX. Chronique anglaise.

Bureau chez Georges Bridel, place de la Louve, Lausanne.